



ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

CONTENUS DE FORMATION "RESPECT ET INCLUSION"

DESCRIPTION DU CONTEXTE

Depuis 2019, le ministère des Sports de la jeunesse et de la vie associative a engagé des politiques publiques fortes afin de lutter contre les violences dans le champ du sport et de la jeunesse. Initialement focalisées sur les violences sexuelles, elles visent aujourd'hui à lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations qui s'opèrent au sein de l'environnement sportif ainsi que celui des accueils collectifs de mineurs (ACM), afin de pouvoir construire des espaces qui soient sains, respectueux, bienveillants et inclusifs pour toutes et tous.

Le domaine de la formation reste un élément fondamental de ces politiques publiques. Celui-ci a été particulièrement renforcé par la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France d'une part, qui a rendu obligatoire la mise en œuvre de contenus portant sur la lutte contre les violences et les discriminations (entre autres) dans l'ensemble des formations professionnelles, et par le conditionnement des aides à l'emploi de l'Agence Nationale du Sport (ANS) d'autre part, pour lesquelles le suivi d'une session de sensibilisation sur ces mêmes sujets a été rendue obligatoire à partir de 2025. Depuis l'arrêté du 21 décembre 2023, la formation BAFA intègre un module obligatoire consacré aux violences sexuelles et sexistes et au harcèlement.

Les acteurs et actrices du sport, et des ACM ont œuvré au déploiement de ces actions de formation, en construisant notamment des séquences et outils permettant d'aborder ces thématiques au sein des formations professionnelles et/ou fédérales, initiales ou continues ou bien en mettant en place des partenariats pour répondre à ce besoin.

Devant l'évolution de la prise en compte de la thématique des violences et des discriminations dans les contenus de formation, et au vu de la complexité de ces sujets, ce cahier des charges se propose de guider les formateurs et formatrices dans la construction de leurs séquences, en définissant dans le cadre d'un groupe de travail réunissant des experts et expertes du champ de la formation et de la prévention, les compétences à développer par les éducateurs et éducatrices sportifs, les animateurs et animatrices, pour répondre à leurs questionnements professionnels, et ainsi garantir des espaces de pratique sains, respectueux et inclusifs.

PUBLIC CIBLE

Les compétences et objectifs pédagogiques décrits ci-dessous s'adressent aux encadrants et encadrantes dans le champ du sport et de la jeunesse. Toutefois, il pourra également être adapté afin de pouvoir correspondre aux besoins d'autres publics (dirigeants et dirigeantes associatifs notamment).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Déterminer les contenus fondamentaux attendus concernant la formation des encadrants professionnels ou non, en termes de thématiques abordées, de compétences développées et de durée, concernant la sécurisation et l'inclusion;
- Uniformiser et coordonner la montée en compétences des acteurs et actrices, pour passer de la sensibilisation à la formation ;
- Demande de la part des acteurs et actrices ayant déjà produit des contenus que ceux-ci puissent être reconnus et identifiés dans cette démarche de formation ;

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser les environnements du champ du sport et des ACM au regard des notions de respect et d'inclusion
- Adopter une posture éducative et sécurisante
 - Comprendre et repérer les violences
 - Se questionner sur les rapports de force et la posture de l'éducateur/l'éducatrice
- Promouvoir des environnements inclusifs et émancipateurs
 - Analyser les stéréotypes et les discriminations dans le cadre de la pratique sportive
 - Développer l'estime de soi et la confiance en soi
 - Développer les compétences psycho-sociales

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES CIBLÉES



Objectif principal	Sous-objectifs	Compétences visées	Connaissances théoriques
Introduction	Analyser l'environnement au regard des notions de respect et d'inclusion	<p>Etre capable d'identifier les rôles et les responsabilités de chacun</p> <p>Être capable de définir ses objectifs et de prendre du recul sur sa pratique d'éducateur/d'éducatrice, d'animateur/d'animatrice</p>	Caractéristiques du sport (rapport au corps, au poids, relation à la douleur...) ou de l'ACM Typologie des pratiquants et pratiquantes/mineurs Rôles et responsabilités de chacun Triangle sportifs/éducateurs/parents Notions de performance, de pratique sportive
Adopter une posture éducative et sécurisante	Comprendre et repérer les violences	<p>Être capable d'identifier les situations à risque et la vulnérabilité</p> <p>Être capable d'accueillir la parole (faire la différence entre l'accueil et le recueil de la parole) et d'orienter</p> <p>Être capable de signaler</p>	Les différents types de violences (interpersonnelles, intrapersonnelles...) et leur construction dans- Définitions légales et sociologiques Les procédures (pénale-administrative-disciplinaire) Les stratégies des agresseurs La notion d'emprise Le consentement Accueil/recueil de la parole Canaux de signalement
	Se questionner sur les rapports de force et la posture de l'encadrant/l'encadrante	<p>Être capable d'identifier les situations à risque et la vulnérabilité</p> <p>Être capable d'identifier les conséquences de ses paroles/comportements/gestes</p> <p>Être capable de gérer des conflits et des comportements inappropriés (tout type d'interaction : éducateurs, animateurs, sportifs, dirigeants, parents, mineurs...)</p> <p>Être capable d'identifier les éléments clés d'un rapport pratiquant/éducateur ou animateur/mineur sain et équilibré</p> <p>Être capable de communiquer sans violence</p>	Le rapport pratiquant/éducateur (qualité relationnelles, climat motivationnel, leadership) ou animateur/mineur Autorité, dynamiques de pouvoir, autonomie Posture haute / Posture basse Emprise Conséquences physiques, mentales et morales des violences Communication non violente, gestion des conflits

Objectif principal	Sous-objectifs	Compétences visées	Connaissances théoriques
Promouvoir une pratique sportive inclusive et émancipatrice	Comprendre, repérer et lutter contre les stéréotypes et les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de comprendre les rapports de pouvoir qui se jouent dans la socialisation sportive, et leurs conséquences dans l'environnement sportif/ACM Être capable d'identifier les conséquences des paroles/comportements/gestes sur les autres Être capable d'encadrer des groupes comportant des profils diversifiés 	<ul style="list-style-type: none"> Menace du stéréotype Effets de la socialisation sur la pratique sportive, sur les individus, et sur les violences et discriminations Notion de vulnérabilité LGBTphobies, racisme, validisme, sexismes comme rapports de pouvoir Bi catégorisation du sport
	Développer l'estime de soi et la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de développer la confiance en soi Être capable de travailler des axes de motivation permettant de nourrir l'estime de soi 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences psychosociales Regard des autres, perfectionnisme Théories de l'accompagnement social (comparaison aux autres, approbation sociale, maîtrise de la tâche) Estime de soi / Confiance en soi / Confiance en soi dans l'activité / Confiance en soi dans la situation Motivation

FINALITÉS DE L'ÉVALUATION DES ACQUIS



La validation du module se fera à l'issue des 14h (minimum) de formation, par un questionnaire en ligne, ainsi que par une attestation de présence relative à la séquence en présentiel obligatoire.

Le suivi sera assuré via la délivrance d'un badge sur la plateforme Moodle.

PÉDAGOGIE



Une séquence en présentiel est obligatoire. Celle-ci pourra être accompagnée d'un ou de plusieurs modules en ligne.

Les choix pédagogiques de mise en place des contenus sont laissés à l'expertise et à l'initiative des formateurs et formatrices. Les études de cas et la réflexion collective / le travail collaboratif, ainsi que l'analyse de pratiques, sont à privilégier.

Des intervenants extérieurs, spécialistes des thématiques abordées, pourront être sollicités.

L'organisation des formations devra permettre l'intervention des services déconcentrés (SDJES ou DRAJES) afin de pouvoir présenter le rôle de l'Etat, notamment concernant les signalements et les enquêtes administratives.

MODABILITÉS PRATIQUES



Durée : **14h dont 7 heures minimum en présentiel**

Formation continue / Formation initiale

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION ET À LA VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES

Pilotage par la Direction des Sports (Mona PANTEL)

Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) :
Morgane BIGOT DE MOROGUES, Louise FENELON et Mathilde GOUGET

Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) :

- DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes : Marie-Cécile DOHA et Isabelle GIRONNET
- DRAJES Centre-Val-de-Loire : Gaëtan MELE et Sandrine TROADEC
- DRAJES Grand-Est : Evelyne ISSELE
- DRAJES Ile-de-France : Meyrem SULEYMANOGLU

Etablissements publics :

- **Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) des Hauts de France** : Maxime CHRZAVZEZ, Christophe ODEYER, et Céline STUYVAERT
- **Ecole Nationale de Voile et de Sports Nautiques (ENVSN)** : Céline DELHAYE-JOVIADO et Elise MARSOLLIER
- **Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP)** : Babak AMIR-TAHMASSEB, Anne BARROIS-CHOMBART, Anne COZZOLINO, Andréa SENSI, Anne TEMPLET et Howard VAZQUEZ
- **Réseau national du service public de formation (RNSPF)** : Charlotte CHANSON et Nicolas FLIRDEN

Fédérations :

- **Fédération Française de Badminton** : Marion BISCHOFF, Martine ROBERT, Raphaël SZYMANSKI
- **Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA)** : Michel DOUBLON
- **Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)** : Marion COQUEL-HARAMBILLET
- Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) : Amy NGUYEN

Agence Nationale du Sport (ANS) : Audrey LE SCOUR, Yacine MEDJAHED et Gaëlle PINCON

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : Alice CARON

Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) : Valentine DUQUESNE

Mission Interministérielle pour le Protection des femmes contre les violences et la traite des êtres humains (MIPROF) : Katty JORGE-MAÏA, Catherine LALLEMENT et Roxana MARACINEANU

Comité Interministériel au Handicap (CIH) : Marie RABATEL

Université de Nice : Stéphanie MERIAUX